



## **Proposition de stage :**

stratégie et outils de communication et de sensibilisation du contrat de rivière

---

### **Le contexte**

---

Avec ses 1500 km<sup>2</sup>, le bassin versant de la Têt est le plus grand bassin versant des Pyrénées Orientales. Sa diversité paysagère et son réseau hydrographique (570 km) renforcent d'autant le caractère singulier de ce territoire couvrant 99 communes et de 220 000 habitants.

Dans ce contexte, les collectivités du bassin se sont regroupées dans le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Têt dont l'objet est la gestion équilibrée de la ressource en eau. Ses compétences portent en effet sur l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de gestion équilibrée de l'eau à travers des outils comme le contrat de rivière (en cours d'élaboration) ou le PAPI (Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations labélisé en 2012). La contribution du SMBVT est en effet indispensable pour accompagner les collectivités dans leurs actions. Le syndicat se consacre au pilotage des programmes d'actions, à l'animation et l'accompagnement des communes. Placé à l'amont des projets, il est sollicité pour avis.

---

### **Pourquoi se préoccuper de communication dans un contrat de rivière ?**

---

Au regard des enjeux du territoire, le SMBVT a lancé une démarche contrat de rivière. Son but est d'arriver à concilier et satisfaire les différents usages socio-économiques du cours d'eau, dans le respect de son fonctionnement naturel. Le contrat de rivière est une démarche contractuelle qui prévoit de manière opérationnelle (programme d'actions généralement sur 5 ans, désignation des maîtres d'ouvrages, du mode de financement, des échéances de travaux, etc.) les modalités de réalisation des études et des travaux nécessaires pour atteindre ces objectifs.

Un contrat de rivière nécessite d'être accompagné de communication pour plusieurs raisons :

- 1/ Les logiques d'actions ne sont pas forcément évidentes pour tout le monde
- 2/ Le contexte des interventions et le cadre réglementaire n'est pas toujours bien compris
- 3/ Les opérations peuvent être financièrement lourdes et doivent donc être valorisées
- 4/ Les acteurs d'un bassin sont divers et variés et il faut trouver un fil conducteur fédérateur
- 5/ Accompagner les changements de culture, écarter les "mauvaises" habitudes
- 6/ Enfin, inscrire l'action dans le temps et donc sensibiliser dès le plus jeune âge

Un volet communication est donc nécessaire pour favoriser l'adhésion des élus et des populations à la nouvelle gestion ainsi qu'au programme d'action en cours d'élaboration. L'idée est également de communiquer le plus tôt possible sur des projets ou des échéances que l'on sait difficile à atteindre et qui demandent donc un long travail de sensibilisation.. il s'agit parfois aussi d'obtenir des changements d'attitude des usagers vis-à-vis des rivières et de la gestion de l'eau.

### **Objectif et descriptif de la mission**

---

#### **Les publics visés :**

- ✓ les élus du SMBVT : très proche du projet, ils disposent déjà d'une information détaillée mais ont besoin de s'approprier les résultats pour les transmettre autour d'eux, pour fédérer ainsi que pour rendre leur posture lisible

- ✓ les élus appelés à appliquer ou faire appliquer le programme d'action : éloignés de l'étude, on peut supposer qu'ils ne disposent pas de l'information et ont donc besoin d'être motivés par les objectifs poursuivis,
- ✓ les gestionnaires de l'eau : ASA, syndicat de berges...
- ✓ les usagers du monde économique : agriculteurs, entreprises, ...
- ✓ les riverains pouvant être sous-divisés en fonction de leurs rapports aux cours d'eau

Le plan de communication, comprenant les opérations à engager et les supports à diffuser, doit donc permettre aux premiers de se reconnaître dans les messages à faire passer et aux seconds d'être sensibilisés à la gestion globale de l'eau et la vulnérabilité de la ressource. En conséquence, le premier écueil (à éviter) est de vouloir développer la dimension technique des informations. Par ailleurs, l'ambition de la démarche est de promouvoir une gestion de bassin versant englobant toutes les thématiques de l'eau et s'adressant à un nombre important d'usages. Le deuxième écueil (à éviter) est donc de donner une vue sectorielle des problèmes en restant sur la notion de liste d'usages.

### **Les objectifs du stage :**

Le SMBVT dispose de plusieurs outils de communication (site internet, plaquette, etc.) mais il souhaite développer une vision à plus ou moins long terme pour mettre en œuvre une stratégie de communication et de sensibilisation fondée sur la progressivité, de l'information la plus large à la plus détaillée, de la compréhension des phénomènes à l'action, du très court terme vers le plus long terme. Cette stratégie sera ventilée selon différents thèmes reflétant les enjeux du bassin mais articulés entre eux de manière cohérente : risque inondation, continuité écologique, préservation des milieux naturels, entretien des cours d'eau, gestion quantitative, etc.

Elle se déclinera concrètement sous plusieurs aspects : articles de presses, gazette trimestrielle, plaquettes thématiques, exposition itinérante, mise à jour du site internet, etc. Il est également visé de travailler sur l'événementiel : organisation de conférences, journées tout public, atelier de terrain, concours photos. Enfin, sur le volet sensibilisation, le SMBVT souhaite également réfléchir à des actions de sensibilisation auprès du grand public et des scolaires.

Les objectifs seront adaptés en fonction de la durée du stage mais :

- ✓ Une planification de ces opérations de communication et sensibilisation sera faite sur 5 ans.
- ✓ Celles jugées prioritaires feront l'objet d'une réalisation en direct de la part du stagiaire (rédaction, illustration et mise en page), éventuellement aidé par un professionnel pour la mise en page puis l'édition.
- ✓ Les autres éléments feront l'objet de "fiches actions" inscrites au contrat de rivière. Elles devront donc présenter pour chaque projet le degré de priorité, l'intérêt/difficulté, le coût, le temps de préparation en amont, le temps de réalisation, les moyens humains et techniques éventuellement nécessaires, la date potentielle de réalisation, un indicateur de suivi et/ou de réussite, etc.

Le stagiaire devra donc travailler sur la conception de certains outils. Il sera également amené à contacter d'autres structures de bassin pour des retours d'expériences, à côtoyer des élus, des partenaires techniques et financiers ainsi que des professionnels auprès de qui il sera probablement amené à demander des devis. L'ensemble du travail réalisé sera compilé dans un rapport présentant la stratégie globale et les moyens de sa mise en œuvre, par thématique.

### **Le profil souhaité**

- Formation supérieure et bonne connaissances générales sur les milieux aquatiques
- Solides connaissances en bureautique et logiciels graphiques
- Bonne connaissance des outils SIG courants
- Autonome, entreprenant + capacité rédactionnelle, esprit de synthèse et pédagogie

### **Durée et conditions du stage**

- La durée prévue est de 3 à 6 mois.
- Le stage se déroule dans les locaux du SMBVT, à Perpignan. Horaires de bureau
- Bureau + ordinateur + imprimante à disposition
- Indemnités réglementaires de l'ordre de 400 €/mois.

### **Renseignements et candidature**

Lettre de motivation + curriculum vitae sont à envoyer à l'attention de :

Mr. Fabrice CAROL  
 Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Têt / 3 Rue Edmond BARTISSOL / 66000 Perpignan  
 Tel ; 04 68 35 05 06 / Fax : 04 68 34 26 67 / E-mail : [smbvt66@orange.fr](mailto:smbvt66@orange.fr)